

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée

once définitive en

AVIS DE MARCHÉ**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) Nom et adresses : Société BRL, point(s) de contact : M. Jean-Pierre DUMONT, Directeur, 1105 avenue Pierre Mendès France BP 94001, F - 30001 Nîmes, courriel : Admin.DAP@brl.fr
Code NUTS : FRJ13

Code d'identification national : 55020066100019

Adresse(s) internet :

Adresse principale : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG

[PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG)

Adresse du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG

[PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_w64Ymq6mrG)

I.2) Procédure conjointe**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_zKT4a9V1Hq

[PCSLID=CSL_2023_zKT4a9V1Hq](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_zKT4a9V1Hq)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Société d'Economie Mixte Locale

I.5) Activité principale : Autre : Aménagement, gestion, exploitation réseau hydraulique régional.

SECTION II : OBJET**II.1) Etendue du marché**

II.1.1) Intitulé : Travaux d'extension du réseau hydraulique régional sur le territoire du Pouget - 2 lots

Numéro de référence :

17_23_MF

II.1.2) Code CPV principal : 45232152

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Travaux de renforcement de la capacité de pompage avec fourniture et pose des conduites d'interconnexion de la station avec le réseau existant en DN 500 mm maximum avec une station de surpression, équipée De 4 groupes de pompage principaux de capacités 3 x 115 l/s (dont 1 en secours) et 1 x 50 l/s, travaux de génie-civil de la station et ses aménagements extérieurs. (lot 1) Fourniture et pose de conduites de diamètre compris entre 90 mm et 500 mm ; Réalisées en tranchées ou en terrassement à ciel ouvert pour la quasi-totalité du linéaire ; Insérées sous fourreaux posés en tranchée ; Posées sans fourreau par forage horizontal. (lot 2)

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Pas de limitation d'attribution de lot

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Travaux de renforcement de la capacité de pompage de la station du Pouget

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45232152

45317100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution : Commune de Le Pouget (34)

II.2.4) Description des prestations : Les travaux comprendront :

Le dévoisement provisoire du réseau BRL existant ;

Des conduites d'interconnexion de la station avec le réseau existant en DN 500 mm ;

Une station de surpression, équipée :

o De 4 groupes de pompage principaux de capacités 3 x 115 l/s (dont 1 en secours) et 1 x 50 l/s ;

;

o Des collecteurs et tuyauteries d'aspiration et de refoulement des pompes ;

o De la robinetterie à l'aspiration et au refoulement des pompes et des collecteurs de la station ;

o De 1 ballon anti-bélier, connectés sur le collecteur de refoulement de la station, de volume unitaire 15000 l ;

o D'un poste HTA/BT comprenant les cellules, le transformateur et l'ensemble des équipements électriques ;

o Des armoires électriques de puissance et de commande ;

o D'équipements auxiliaires (ventilation, manutention, etc.).

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 1000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en jours : 270

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Identification du projet : Projet d'extension du réseau hydraulique régional sur "la plaine du Pouget" : Fonds FEADER, Etat, autofinancement BRL.

II.2.14) Informations complémentaires**II.2) Description****II.2.1) Intitulé :** Canalisations**Lot n° :** 2**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

45231300

45232100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution : Communes de Le Pouget, Puilacher, Vendémian, Saint Bauzille de la Sylve, Popian (34)

II.2.4) Description des prestations : Ces travaux, relatifs à la création de nouveaux réseaux

et ouvrages pour BRL, concernent des conduites de diamètre compris entre 90 mm et 500 mm :

Réalisées en tranchées ou en terrassement à ciel ouvert pour la quasi-totalité du linéaire ;

Insérées sous fourreaux posés en tranchée ;

Posées sans fourreau par forage horizontal.

Les travaux comprendront également des poses de bornes agricoles, d'appareillages en regard et autres ouvrages annexes, comme indiqué sur les plans joints au présent dossier de consultation.

22,9 km en tranchée et 16mL en forage horizontal

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 5000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en jours : 360

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Identification du projet : Projet d'extension du réseau hydraulique régional sur "la plaine du Pouget" : Fonds FEADER, Etat, autofinancement BRL.

II.2.14) Informations complémentaires**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : Pièces de la candidature telles que prévues aux

articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et

R. 2143-4 du Code de la commande publique.

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose

pour la réalisation du contrat

Une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années en rapport avec l'objet du marché.

Dans le cas où le candidat ne pourrait justifier d'une antériorité de 5 ans, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte.

Les références présentées dans le cadre de cette liste devront préciser la description des travaux, le montant, l'époque de réalisation et lieux d'exécution.

Le candidat indiquera de quelle manière les travaux ont été réalisés (en sous-traitance, en cotraitance ou en qualité d'entreprise principale).

L'entreprise peut fournir utilement les certificats de bonne fin signés du maître d'ouvrage. Ces références concerneront en particulier :

Pour le lot 1 :

- Des travaux de génie civil.

A noter que si l'entreprise candidate est titulaire de l'identification professionnelle de Travaux Publics FNTP 164 en cours de validité relative aux travaux de génie civil des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable ou d'eaux usées en cours de validité, elle la fournira utilement à l'appui du dossier (en surplus des références).

- Des travaux d'équipement.

A noter que si l'entreprise candidate est titulaire de l'identification professionnelle de Travaux Publics FNTP 5411 en cours de validité relative aux travaux d'équipement des stations de pompage, refoulement, relèvement - Stations de traitement d'eau claire dont le produit pression (bars) par débit (m³/h) est supérieur ou égal à 5 000 en cours de validité, elle la fournira utilement à l'appui du dossier (en surplus des références).

- Des travaux de poste d'installation électrique.

A noter que si l'entreprise candidate est titulaire des identifications professionnelles de Travaux Publics en cours de validité FNTP 633 relative aux travaux de postes et installations électriques - Alimentation BT et automatismes, et FNTP 632 relative aux travaux de postes de distribution, elle les fournira utilement à l'appui du dossier (en surplus des références).

Pour le lot 2 :

- Des travaux de terrassement.

A noter que si l'entreprise candidate est titulaire de l'identification professionnelle de Travaux Publics FNTP 2322 en cours de validité relative aux travaux de terrassement courants en milieu non urbain, elle la fournira utilement à l'appui du dossier (en surplus des références).

- Des travaux de pose de conduite

A noter que si l'entreprise candidate est titulaire de l'identification professionnelle de Travaux Publics FNTP 5113 en cours de validité relative aux travaux de construction de réseau d'adduction et de distribution d'eau sous pression (potable ou brute) en cours de validité, elle la fournira utilement à l'appui du dossier (en surplus des références).

- Des travaux de pose de réseaux par forage horizontal, poussage

A noter que si l'entreprise candidate est titulaire des identifications professionnelles de Travaux Publics 7311 en cours de validité en cours de validité elle la fournira utilement à l'appui du dossier (en surplus des références).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : En plus des références les candidats devront fournir :

Pour le lot 1 : certificats d'agrément en cours de validité des soudeurs pour soudures sur conduite acier et correspondant aux diamètres de la solution proposée

Pour le lot 2 : certificats d'agrément en cours de validité des soudeurs pour soudures électrosoudable et/ou bout à bout en PEHD et correspondant aux diamètres de la solution proposée

Pour les deux lots, les candidats devront produire dans leur dossier de candidature les certificats AIPR (profil encadrant et opérateur).

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère social.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

19/06/2023 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 19 juin 2023 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert.

Pour chaque lot : visite obligatoire mais non organisée : se reporter au Règlement de la Consultation.

La date de notification prévisionnelle du lot est estimée à : semaine 30 de 2023

Les critères relatifs à la sélection de la candidature sont : Garanties et capacités techniques et financières et capacités professionnelles.

Les critères de jugement des offres comportent des sous critères qui sont précisés au règlement de la consultation.

Pour les conditions des variantes se reporter au règlement de la consultation.

Décomptes et acomptes mensuels

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 12 du CCAG-Travaux. Les acomptes seront versés mensuellement. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Prix global et forfaitaire révisable pour le lot (1) Station de pompage ;

Prix unitaires révisables pour le lot (2) Canalisations

Avance : conformément au CCAG-Travaux option B. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Dans le cadre de la procédure dématérialisée, le dossier de consultation est à retirer gratuitement dans : <http://www.achatpublic.com> voir adresse internet (format .doc; .pdf; .xls; .dwg).

L'accès à achatpublic.com peut s'effectuer via le site www.brl.fr. Rubrique appel d'offres / consulter les marchés des concessions et un lien permet d'accéder à la plateforme d'achatpublic.com

Les plis doivent impérativement être transmis par voie électronique : les modalités de cette transmission sont définies au règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Selon l'article L211-14 du code de l'organisation judiciaire, Président du Tribunal Judiciaire de Marseille, 6 rue Joseph Autran, F - 13006 Marseille, Tél : +33 0491155050

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe Tribunal Judiciaire, 6 rue Joseph Autran, F - 13006 Marseille, Tél : +33 0491155050

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 18 avril 2023